



Perpignan, le 20 octobre 2021

Le maire

Nos réf. : LA/SB/VM/2021/13.15

## Lettre ouverte aux parents d'élèves des écoles gérées par La Bressola

Madame, Monsieur, Chers parents d'élèves,

En tant que Maire de Perpignan, je ne puis accepter la polémique que certains dirigeants de l'association La Bressola ont voulu instaurer pour des raisons qui, à l'évidence, sont très éloignées de l'intérêt de vos enfants.

Je ne puis accepter non plus des propos totalement mensongers sur la position de la municipalité que je dirige envers l'enseignement en langue catalane et que je sois, comme vous-mêmes, pris en otage au nom d'une idéologie partisane qui se cache derrière un maquis de prétextes.

La ville de Perpignan soutient massivement l'école de la Bressola et les chiffres sont bien plus parlants que les accusations et autres anathèmes lancés récemment par voie de presse ainsi que sur les réseaux sociaux.

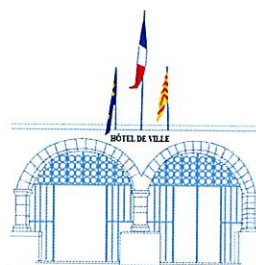
En effet, chaque année la ville de Perpignan alloue un forfait légal de 190 000 € à la Bressola auquel vient s'ajouter une subvention de 60 000 € destinée à financer des activités associatives extra-scolaires.

La ville de Perpignan met également à disposition gracieusement les locaux d'enseignement, ce qui constitue une exception à l'égard de tous les autres établissements privés sous contrat perpignanais. Le coût de cette mise à disposition est évalué à 80 000 € par an.

Le soutien de la ville concerne enfin la restauration scolaire. En effet, la Ville assure l'inscription, l'encaissement des paiements des parents (environ 300 dossiers) et assume la part sociale du coût des repas pour les faibles quotients familiaux (environ 4 000 €/an). Cela correspond à 0.25 Equivalent Temps Plein soit environ 8000 €/an.

Concernant le projet de création d'un établissement secondaire, j'ai effectivement rencontré les responsables de l'association. J'ai pu d'ailleurs leur dire que j'étais ouvert au principe même de ce projet. Mais jamais, ils ne m'ont évoqué la possibilité de le réaliser sur le site actuel du couvent des Clarisses.

.../...



Lors de cet échange, ont été abordés les sites Percier et de l'ancien GRETA.

Ce site des Clarisses, je m'y suis d'ailleurs intéressé dès le lendemain de mon élection avec comme unique souci la préservation d'un lieu patrimonial remarquable.

Comme vous, je ne peux que m'interroger sur le fait que les dirigeants de La Bressola aient voulu lancer une procédure d'acquisition sous anonymat et ceci alors même que notre service urbanisme leur avait signifié l'impossibilité d'ouvrir un établissement secondaire dans une zone classée en risque élevé inondations par l'Etat.

Pour moi, les choses sont claires : l'enseignement du catalan a bien sûr toute sa place à Perpignan et nous devons trouver ensemble un lieu tout à fait adapté à l'ouverture d'un établissement de second degré.

En revanche, je ne peux tolérer quelque procès d'intention lancé par une minorité de personnes qui entend mener une bataille idéologique qui n'a strictement rien à voir avec l'intérêt de vos enfants et vos attentes de parents d'élèves.

Je reste à votre entière disposition pour évoquer ce sujet directement avec vous.

  
LOUIS ALIOT

